



**ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL SANS HÉBERGEMENT
(WAILLY-RIVIÈRE-FICHEUX-RANSART-
BOIRY SAINT MARTIN ET BOIRY SAINTE RICTRUDE)**

FORMULAIRE INSCRIPTION ENFANT 3 - 13 ANS.

Vacances d'Été – juillet / août 2022

Du lundi 11 au vendredi 29 juillet à Wailly et à Rivière.

Du lundi 1^{er} au vendredi 19 août à Ransart.

JUILLET - WAILLY OU RIVIERE *

(55 places par site) :

S1 - Lundi 11 au vendredi 15 juillet

S2 - Lundi 18 au vendredi 22 juillet

S3 - Lundi 25 au vendredi 29 juillet

Au mois de juillet l'accueil sera organisé à Wailly et à Rivière ; Choisissez par ordre de préférence la commune d'accueil souhaitée*:

Vœu 1 :

Vœu 2 :

Nous nous efforcerons de respecter votre premier vœu , néanmoins, afin d'équilibrer les effectifs des deux centres, nous pourrions être amenés à affecter votre enfant sur le deuxième vœu.

AOÛT – RANSART *

(55 places) :

S4 - Lundi 1^{er} au vendredi 5 août

S5 - Lundi 8 au vendredi 12 août

S6 - Mardi 16 au vendredi 19 août

***Cocher la période souhaitée ;
inscription uniquement à la semaine.**

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ENFANT (COCHER LES CASES DESIREES)

Nom et Prénom de l'enfant :

Date de naissance : / /

Classe :

Garderie Matin De 07h30-09h00	Garderie Soir De 18h00-18h30	Cantine De 12h00-14h00	Accueil des enfants externes dès 13h30

A noter, lors des sorties, les Pique-niques sont à fournir par les parents.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU RESPONSABLE LEGAL

Nom et Prénom du responsable légal de(s) enfant(s) :

.....

Adresse :

.....

Adresse mail :

à renseigner impérativement afin de générer vos identifiant et mot de passe pour accéder au portail famille :

Téléphone domicile :/...../...../...../.....

Portable mère :/...../...../...../.....

Portable père :/...../...../...../.....

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Employeur du Père.....

Employeur de la mère.....

Nom du médecin traitant :.....

Tél :.....

Autres coordonnées en cas d'URGENCE :.....

Nom et qualité des personnes de plus de 16 ans autorisées à reprendre mes enfants :

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR

(SI INSCRIPTION EN FEVRIER OU AVRIL NE FOURNIR QUE LA PIECE SURLIGNEE).

- Copie de votre attestation carte vitale.
- Copie du ou des derniers avis d'imposition ou non-imposition de la famille.
SANS, le prix plafond sera appliqué.
- Copie de votre carte mutuelle.
- Attestation d'assurance extrascolaire.
- **Fiche sanitaire de liaison (fournie par l'organisateur) à rendre dûment complétée.**
- Un certificat médical datant de moins d'un an.
- Un certificat d'aisance aquatique pour les enfants de + de 5 ans.
(qui devra être délivré par un professionnel)
- Aide aux vacances (joindre obligatoirement 1 copie de votre notification Aide au Temps Libre).
- Coupon règlement intérieur signé.

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS :

LES DOSSIERS SONT A DEPOSER DUMENT COMPLETES POUR LE 25 JUIN, DERNIER DELAI A LA MAIRIE DE WAILLY.

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU HORS DELAI SERA REFUSE.

◇ Les médicaments sont interdits.

◇ En cas d'absence de plus de trois jours, le remboursement ne pourra se faire que sur présentation d'un certificat médical, avec retenue de 10% du tarif.

◇ L'exclusion partielle voire définitive du Centre de Loisirs est envisagée en cas de non-respect des biens ou des personnes. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

ACCUEIL DE LOISIRS

Du lundi 11 au vendredi 29 juillet 2022 à Wailly ou Rivière

Du lundi 1^{er} au vendredi 19 août 2022 à Ransart

De 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18h00.

Pour les enfants de 3 à 13 ans

Possibilité de garderie le matin à partir de 07h30 et le soir jusqu'à 18h30.

Cantine de 12h00 à 14h00 inscription obligatoire à la semaine complète.

Accueil possible des externes dès 13h30.

TARIFS

Tranche	Quotient Familial*	Tarif semaine	Tarif semaine extérieurs	Tarif semaine S1 ou S6	Tarif semaine extérieurs S1 ou S6
T1	0 à 3960€	20€	26€	16€	20.80€
T2	3961 à 6594€	24€	31.20€	19.20€	25.00€
T3	6595 à 9940€	28€	36.40€	22.40€	29.10€
T4	9941 à 15968€	36€	46.80€	28.80€	37.40€
T5	15969€ et +	45€	58.50€	36€	46.80€

*Quotient familial fiscal (revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts).

	INTERCOMMUNALITÉ	EXTERIEURS
Garderie Matin ou Soir	1,50 €/ Jour	2,00 €/Jour
Cantine	17,50 € /Semaine (soit 3,50 € le repas)	20,00 € /Semaine (soit 4,00 € le repas)
Participation supplémentaire en cas de mini séjour	15.00 €	19.50 €

↳ Réduction de 5% à partir de 2 enfants sur l'ensemble de la facture.

↳ Application du tarif tranche 5 pour les enfants ayant de la famille dans l'entente (grands-parents ; oncles ; tantes).

↳ L'inscription à la cantine se fait à la semaine.

↳ L'absence à un repas ne donnera pas lieu à un remboursement

↳ Pique-nique obligatoire lors des sorties.

FICHE RÈGLEMENT

Calcul du quotient familial

REVENU FISCAL DE REFERENCE	: (divisé par) NOMBRE DE PARTS	QUOTIENT FAMILIAL

NOM DE L'ENFANT INSCRIT :

DÉTAIL RÈGLEMENT

<u>Tranche n°:</u>	
	<u>Prix semaine</u>
	JUILLET - AOUT
Semaine	
Cantine	
Garderie	
Total :	

Bénéficiez-vous de l'Aide au Temps Libre ? OUI NON

En cas d'inscription de plusieurs enfants, un abattement de 5% est appliqué sur le prix à la semaine.

Inscrivez-vous plusieurs enfants au centre ? OUI NON

Précisez leurs nom et prénom :

Les règlements de garderie et de cantine feront l'objet d'un paiement global avec celui du centre de loisirs.

Règlement à l'ordre du Trésor Public à réception de facture.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Votre enfant suit-il un régime alimentaire particulier ?
Lequel ?

- Votre enfant souffre-t-il d'allergie(s) ?
Précisez :

- Autorisez-vous l'application de crème solaire sur votre enfant ?

OUI NON

- Si votre enfant a moins de 6 ans, est-il propre au lit ?

OUI NON

- Votre enfant suit-il un traitement médical pour une affection chronique ?
Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants
(dans leur emballage d'origine marqué au nom de l'enfant et avec la notice)

OUI NON

- Un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) est-il en cours ?
Si oui, veuillez joindre le protocole et toutes les informations utiles.

OUI NON

AUTORISATIONS

- Autorisez-vous votre enfant à la pratique d'une activité physique et sportive ?

OUI NON

- Autorisez-vous votre enfant à une activité de baignade surveillée ? Avec ou sans gilet de sécurité ?

OUI NON

- Autorisez-vous votre enfant à être photographié et la diffusion de son image dans un usage limité à promotion du centre de loisirs ?
(Exemple : Photographie dans le bulletin municipal)

OUI

NON

- Autorisez-vous votre enfant à venir seul au centre ?

OUI

NON

- Autorisez-vous votre enfant à repartir seul du centre ?

OUI

NON

- Autorisez-vous votre enfant à être transporté en car ou en véhicule de fonction ?

OUI

NON

- Nous autorisez-vous à hospitaliser votre enfant en cas d'extrême d'urgence ?

OUI

NON

- Autorisez-vous votre enfant à être maquillé pour les occasions festives du centre ?

OUI

NON

ENGAGEMENT DES PARENTS OU DE LA PERSONNE RESPONSABLE

Je soussigné avoir pris connaissance du règlement intérieur, avoir renseigné la fiche sanitaire de liaison et m'engage à communiquer sans délai toute modification de ces renseignements.

Date :

Signature(s) :

*« Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à Monsieur le Maire de Wailly, 1, rue de la Mairie, 62217 WAILLY.
La mairie de Wailly s'engage à respecter le Règlement Européen sur la Protection des Bases de Données ».*